

LE MERCREDI 6 JUIN 2007

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 6 juin 2007, à 20 h 20, à laquelle sont présents :

Gilles Gignac
Louis-Georges Désaulniers
Raymond Ménard
Sylvain Léger
Michel Dambremont
Cécile Gauthier
Dominique Brière
Sylvie Hébert
Claude Auger
Gilles A. Legault

Joanne Mayer
Alexandre Iracà
Michel Tardif
Jean-Marc Lavoie
Luc Maurice
Jacques D'Août
Lucie A. Périard
Louise Vallières
Claude Benoît

Les représentants du comité de parents :

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, agente d'administration
Jasmin Bellavance, agent de communication

Mot du président

Le président déclare la séance ouverte. Il remercie le personnel pour la qualité des services offerts aux élèves.

Il fait part des sujets suivants

- . Le Gala l'Étudiant Petite-Nation, le 22 mai 2007, à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau. Félicitations à tous les participants.
- . Félicitations à monsieur Robert Guérin, enseignant à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, pour sa nomination à titre de vice-président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais.

Parole au public :

- . Monsieur Réjean D'Août, président du conseil d'établissement – École secondaire Hormisdas-Gamelin – plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008

Parole aux commissaires

- . Madame la commissaire Joanne Mayer – inauguration officielle de la Ruelle des arts (musique, danse et œuvres d'art), le 31 mai dernier, à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau. Félicitations aux élèves ainsi qu'à l'équipe-école.

Mot d'encouragement à l'égard des élèves pour la période d'examens.

- . Monsieur le commissaire Luc Maurice – l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais a intronisé monsieur Jean-Yves Hamel dans son Temple de la renommée. Ce dernier était enseignant, en éducation physique, à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau pendant 33 ans). Toutes nos félicitations.

- . Monsieur le commissaire Claude Benoît - clôture de la semaine des arts le 1^{er} juin 2007 à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau. Il souligne la qualité des oeuvres produites par les élèves.

Dans le cadre du Concours, Chapeau les filles ! Madame Éléa St-Hilaire s'est méritée une bourse de 1,000 \$. Cette bourse lui permettra de faire un stage en France dans son domaine de formation. Toutes nos félicitations.

- . Monsieur le commissaire Raymond Ménard félicite l'ensemble du personnel pour leur implication remarquable dans plusieurs chantiers tout au long de l'année scolaire. Il souligne la contribution de la Coalition d'Actions sociales Petite-Nation visant à promouvoir la santé auprès des jeunes.
- . Monsieur le commissaire Michel Dambremont a participé au 44^e Congrès de la FCSQ, les 24 et 25 mai 2007, à Montréal. Il fait état des points suivants : le bénévolat, le programme agir autrement et la démocratie scolaire.
- . Monsieur le commissaire Jacques D'Août raconte l'histoire d'un vieil homme.
- . Monsieur le commissaire Alexandre Iracà - Souper de fruits de mer organisé par la Fondation de la réussite éducative, le 18 mai dernier. Très belle réussite. Cette activité a permis de récolter la somme de 20,000 \$.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 109 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière ;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- inverser les points 17 et 18 ;
- ajout du point 20.1 : École Centrale – demandes de monsieur le commissaire Claude Auger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2007

RÉSOLUTION 110 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 2 mai 2007 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance ;

QUE la modification suivante soit apportée à la résolution 100 (2006-2007). On devrait lire : « Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà, en remplacement de monsieur le commissaire Claude Auger ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nouvelles de la FCSQ : Renouveau de la démocratie scolaire et report des élections scolaires – mandat confié au directeur général de la FCSQ, monsieur André Caron.

Rapports des comités permanents

Comité des ressources matérielles et financières du 14 mai 2007 par la présidente, madame la commissaire Joanne Mayer :

- . Prévisions budgétaires 2007-2008 ;
- . Taxe scolaire – modalités de paiement ;
- . Protocole d'entente – Carrefour culturel ESTacade.

Comité des ressources éducatives jeunes et adultes, et ressources informatiques du 28 mai 2007 par le président, monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Ouverture d'un groupe de maternelle – modalités à mettre en place ;
- . Sport scolaire et activité physique ;
- . Québec en forme – mise en place d'un programme d'activités physiques et sportives aux enfants de 4 à 12 ans demeurant sur le territoire de la MRC de Papineau - septembre prochain.

Le président dresse un bilan positif de l'année 2006-2007. Il remercie les membres du conseil des commissaires pour leur implication.

TAXE SCOLAIRE – MODALITÉ DE PAIEMENT EN DEUX VERSEMENTS

RÉSOLUTION 111 (2006-2007)

Attendu qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c.I-13.3), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

Attendu que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible ;

Attendu que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 et donc maintenir les deux versements exigibles à leur date prévue ;

Attendu la recommandation des membres du comité des ressources matérielles et financières du 14 mai 2007 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles et financières ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE conformément à l'article 315 de la Loi sur l'Instruction publique, la commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde ;

QUE seul le montant du premier versement échu soit alors exigible immédiatement et que les intérêts soient calculés sur celui-ci uniquement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET 2007-2008 – ADOPTION

RÉSOLUTION 112 (2006-2007)

Attendu que conformément à la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008 ;

Attendu que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, est établie au montant de 2 749 671 021 \$, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2007-2008 ;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée ;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion ;

Attendu la recommandation des membres du comité des ressources matérielles et financières ainsi que les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 30 mai 2007 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles et financières ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette 2007-2008, au montant de 58 893 953 \$, soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée, le tout sous réserve de l'adoption, par le Conseil des ministres, du Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT RELATIF AU JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008 – ADOPTION

RÉSOLUTION 113 (2006-2007)

Attendu la résolution 87 (2006-2007) ayant pour titre : «Règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2007-2008 – projet» ;

Attendu la parution d'un avis public, le dimanche 15 avril 2007, dans les hebdomadaires régionaux La Revue de la Petite-Nation et Le Bulletin ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE le règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2007-2008, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes de l'article 394 de La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.-1-13.3) ;

Jour	Heure	Lieu
5 septembre 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 octobre 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
5 décembre 2007 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
9 janvier 2008 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
6 février 2008 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
12 mars 2008 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 avril 2008 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 mai 2008 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

4 juin 2008 (1^{er} mercredi)

20 h

au centre administratif, 582, rue
Maclaren Est, à Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Discussions sur le projet de résolution relatif au plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 114 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît ;

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 20

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 115 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà ;

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 35

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL CADRE 2007-2008 - ADOPTION

RÉSOLUTION 116 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 99 (2006-2007) ayant pour titre : «Organisation administrative du personnel cadre 2007-2008- adoption » ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 – projet» ;

Attendu les consultations et discussions menées auprès des personnes touchées par le projet de plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors des comités de travail des 26 février, 25 avril, 2 mai, 30 mai et 6 juin 2007 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Projet d'organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 – rapport de consultation » ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE le plan d'effectifs du personnel cadre, applicable à l'année scolaire 2007-2008, soit adopté comme ci-après énoncé:



1. ÉCOLE(S) et CENTRE(S)	POSTES 2007-2008
Adrien-Guillaume et Saint-Cœur-de-Marie	Vallier Dumont, directeur
Providence/J.M. Robert	Jacques Demers, directeur
Centrale	Éric Sincennes, directeur adjoint
Saint-Pie-X et Saint-Michel (M)	Jacques Ferland (1) remplacé par Serge Sabourin pour 2007-2008
Louis-Joseph-Papineau	Michel Gobeil, directeur Sandra Laroche, directrice adjointe
Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	Jean Beauchamp, directeur
Maria-Goretti et Sacré-Cœur (P)	Benoît Nantel, directeur
Saint-Jean-de-Brébeuf	Nancy Morin, directrice
Du Sacré-Cœur (G)	Louise Laroche, directrice Éric Sincennes, directeur adjoint
Du Ruisseau	Gaëtan Cantin, directeur
Aux Quatre-Vents	Karoll Fortier, directeur
Monseigneur Charbonneau	Louise Lacroix, directrice
Saint-Michel (G)	Francine Côté, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Saint-Laurent	Francine Lafortune, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Du Boisé	Suzie Boivin, directrice
Hormisdas-Gamelin	Léo R. Marleau, directeur Rémi Racine, directeur adjoint Julie Fleurant, directrice adjointe Stéphane Paquette, directeur adjoint Francine Durocher, adjointe administrative
De la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde	Marie Baillargeon, directrice
Relais de la Lièvre-Seigneurie	Charles Morin, directeur Nathalie Charette, directrice adjointe
La Cité - Le Vallon	Fernand Deschamps, directeur France Gravelle, directrice adjointe

2. CENTRE ADMINISTRATIF	POSTES 2007-2008
Ressources éducatives	Maurice Groulx, directeur Andrée Rodrigue, coordonnatrice EHDAA
Ressources informatiques	Luc Prud'homme, directeur (2) Marco Périard, régisseur
Ressources humaines et secrétariat général	Line Allaire, directrice et secrétaire générale (3) Diane Mongeon, régisseuse aux services administratifs, classe II
Ressources financières et matérielles	Nathalie A. Charette, directrice Yannick Lyrette, coordonnateur aux ressources financières Normand Brière, régisseur aux ressources matérielles
Direction générale	Lucie Blais, agente d'administration Jasmin Bellavance, agent d'administration (communication)

(1) Monsieur Jacques Ferland sera en congé sans solde pour l'année scolaire 2007-2008.

(2) Des fonctions reliées aux ressources éducatives sont assumées par le titulaire.

(3) Madame Line Allaire agit en outre à titre de directrice générale adjointe.

Note : Les écoles Providence/J.M. Robert et Centrale disposeront, pour l'année scolaire 2007-2008, d'une somme d'argent équivalente à .2 poste de direction adjointe.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur le commissaire Claude Auger demande d'interchanger les deux directions des écoles secondaires :

- Que monsieur Léo R. Marleau soit nommé directeur à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau;
- Que monsieur Michel Gobeil soit nommé directeur à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote secret.

Mesdames Line Allaire et Lucie Blais agissent à titre de scrutatrices.

Le résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE : 10

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Le président demande le vote sur la proposition principale.

Le résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE : 9

ABSTENTION : 1

LA RÉOLUTION N'EST PAS RETENUE

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL CADRE 2007-2008 - ADOPTION

RÉSOLUTION 117 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 99 (2006-2007) ayant pour titre : «Organisation administrative du personnel cadre 2007-2008 – adoption» ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 - projet» ;

Attendu les consultations et discussions menées auprès des personnes touchées par le projet de plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors des comités de travail des 26 février, 25 avril, 2 mai, 30 mai et 6 juin 2007 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Projet d'organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2007-2008 – rapport de consultation» ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière ;

QUE le plan d'effectifs du personnel cadre, applicable à l'année scolaire 2007-2008, soit adopté comme ci-après énoncé :



1. ÉCOLE(S) et CENTRE(S)	POSTES 2007-2008
Adrien-Guillaume et Saint-Cœur-de-Marie	Serge Sabourin, directeur
Providence/J.M. Robert	Vallier Dumont, directeur
Centrale	Marie Baillargeon, directrice adjointe
Saint-Pie-X et Saint-Michel (M)	Jean Beauchamp, directeur
Louis-Joseph-Papineau	Michel Gobeil, directeur Éric Sincennes, directeur adjoint
Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	Benoît Nantel, directeur
Maria-Goretti et Sacré-Cœur (P)	Jacques Demers, directeur
Saint-Jean-de-Brébeuf	Nancy Morin, directrice
Du Sacré-Cœur (G)	Jacques Ferland (1) remplacé par Sandra Laroche France Gravelle, directrice adjointe
Du Ruisseau	Suzie Boivin, directeur
Aux Quatre-Vents	Karoll Fortier, directeur
Monseigneur Charbonneau	Louise Lacroix, directrice
Saint-Michel (G)	Francine Côté, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Saint-Laurent	Francine Lafortune, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Du Boisé	Louise Laroche, directrice
Hormisdas-Gamelin	Léo R. Marleau, directeur Rémi Racine, directeur adjoint Julie Fleurant, directrice adjointe Stéphane Paquette, directeur adjoint Francine Durocher, adjointe administrative
De la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde	Gaëtan Cantin, directrice
Relais de la Lièvre-Seigneurie	Charles Morin, directeur Nathalie Charette, directrice adjointe
La Cité - Le Vallon	Fernand Deschamps, directeur France Gravelle, directrice adjointe

2. CENTRE ADMINISTRATIF	POSTES 2007-2008
Ressources éducatives	Maurice Groulx, directeur Andrée Rodrigue, coordonnatrice EHDAA
Ressources informatiques	Luc Prud'homme, directeur (2) Marco Périard, régisseur
Ressources humaines et secrétariat général	Line Allaire, directrice et secrétaire générale (3) Diane Mongeon, régisseuse aux services administratifs, classe II
Ressources financières et matérielles	Nathalie A. Charette, directrice Yannick Lyrette, coordonnateur aux ressources financières Normand Brière, régisseur aux ressources matérielles
Direction générale	Lucie Blais, agente d'administration Jasmin Bellavance, agent d'administration (communication)

- (1) Monsieur Jacques Ferland sera en congé sans solde pour l'année scolaire 2007-2008.
(2) Des fonctions reliées aux ressources éducatives sont assumées par le titulaire.
(3) Madame Line Allaire agit en outre à titre de directrice générale adjointe.



AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Madame la commissaire Joanne Mayer demande d'interchanger le poste de madame Sandra Laroche par celui de madame France Gravelle, à l'école du Sacré-Coeur ainsi qu'aux centres La Cité et Le Vallon.

Le président demande le vote sur l'amendement proposé par madame la commissaire Joanne Mayer.

POUR : Claude Auger, Claude Benoît, Michel Tardif, Dominique Brière, Jean-Marc Lavoie, Joanne Mayer, Gilles A. Legault, Sylvie Hébert, Sylvain Léger, Michel Dambremont, Raymond Ménard, Louise Vallières, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà

CONTRE : Gilles Gignac, Luc Maurice, Louis-Georges Désaulniers

ABSTENTIONS : Lucie A. Périard, Jacques D'Août

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le président demande le vote sur la proposition principale en tenant compte de l'amendement proposé par madame la commissaire Joanne Mayer.

Madame la commissaire Lucie A. Périard demande le vote secret.

Mesdames Line Allaire et Lucie Blais agissent à titre de scrutatrices.

Le résultat du vote :

POUR : 14

CONTRE : 5

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AJOURNEMENT DES TRAVAUX

RÉSOLUTION 118 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà ;

QUE le conseil des commissaires ajourne ses travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 heures

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 119 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà ;

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 10



**RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – (AILES A & C) –
PROJET E.Q. 37-06 - ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 120 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 37-06, réfection de la toiture (ailes A & C) à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Rénovations J. Raymond inc..... 1 173 000,00 \$
14, Sicard, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3W7
- Construction G.M.R. inc..... 1 192 000,00 \$
1880, Chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Couverture Victo 2000 inc.. 1 289 120,00 \$
400, boul. Labbé nord, bureau 4, Victoriaville (Québec) G6P 1B2

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le contrat pour la réfection des toitures à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, (ailes A & C) soit adjugé à la firme Rénovations J. Raymond inc. pour la somme de un million cent soixante-treize mille dollars (1 173 000,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LE CARREFOUR CULTUREL ESTACADE ET LA
CSCV CONCERNANT L'UTILISATION ET LA GESTION DE L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN**

RÉSOLUTION 121 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 101 (2004-2005) ayant pour titre : «Projet d'entente concernant l'auditorium de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – appui » ;

Attendu la demande reçue de monsieur Pierre Boileau, président du Carrefour Culturel ESTacade, concernant l'utilisation et la gestion de l'auditorium de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du comité des ressources matérielles et financières du 14 mai 2007 ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du 30 mai 2007 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE le directeur général, monsieur Pierre Daoust, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre le Carrefour culturel ESTacade et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées concernant l'utilisation et la gestion de l'auditorium de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**APPUI À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'OBTENTION DE LA FINALE
DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2010**

RÉSOLUTION 122 (2006-2007)

Attendu que la Ville de Gatineau présente sa candidature pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010 ;

Attendu que les Jeux du Québec contribuent à améliorer la condition physique et la santé générale des jeunes ;

Attendu que cet événement unique a un effet mobilisateur sur la communauté et qu'il renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville ;

Attendu que la Ville de Gatineau possède tout le potentiel, les infrastructures et les services nécessaires pour accueillir cet événement sportif et culturel;

Attendu que les retombées socio-économiques, sportives et touristiques seront nombreuses pour la Ville de Gatineau et ses citoyens;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE la Commission scolaire appuie la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, été 2010 et s'engage à apporter toute la collaboration possible à la réussite de ces jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU RUISSEAU – NOMBRE DE REPRÉSENTANTS –
MODIFICATION**

RÉSOLUTION 123 (2006-2007)

Attendu les dispositions de l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique ;

Attendu la résolution 18-09-11 (06-07) adoptée lors d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Ruisseau demandant à la commission scolaire de considérer la diminution de deux représentants au conseil d'établissement ;

Attendu que les groupes concernés ont été consultés quant à la diminution d'un représentant de parents au conseil d'établissement et qu'ils sont d'accord ;

Attendu la recommandation de la directrice de l'école et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QU'à compter de l'année 2007-2008, le nombre de représentants au conseil d'établissement de l'école du Ruisseau, à Gatineau, soit fixé comme ci-après décrit :

5 parents
5 membres du personnel (3 enseignants – 2 soutien)
2 représentants de la communauté

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Claude Auger, Claude Benoît, Jacques D'Août, Gilles Gignac, Alexandre Iracà, Sylvain Léger, Luc Maurice, Raymond Ménard, Lucie A. Périard, Michel Tardif, Louise Vallières, Dominique Brière

CONTRE : Cécile Gauthier, Sylvie Hébert, Michel Dambremont, Gilles A. Legault

ABSTENTIONS : Joanne Mayer, Jean-Marc Lavoie, Louis-Georges Désaulniers

**PRIORITÉ AUX RESSOURCES ÉDUCATIVES POUR LES ÉLÈVES À RISQUE ET SOUTIEN À LA
DIPLOMATION DES ÉLÈVES**

RÉSOLUTION 124 (2006-2007)

Attendu le dépôt, le 11 avril 2007, de deux projets de résolution par monsieur le commissaire Louis-Georges Désaulniers ;

Attendu que lesdits projets de résolution, bien qu'inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mercredi 11 avril 2007, ont plutôt été référés, pour étude et recommandations, au comité des ressources éducatives jeunes, adultes et ressources informatiques, le tout suite aux discussions s'étant déroulées précédemment, lors du comité de travail et suite à l'adoption de l'ordre du jour de ladite séance du 11 avril 2007 ;

Attendu les discussions lors de la réunion du comité des ressources éducatives jeunes, adultes et ressources éducatives du mardi 1^{er} mai 2007 ;

Attendu les documents soumis par le directeur des ressources éducatives, monsieur Maurice Groulx, le coordonnateur de l'Association des directions d'établissement de l'Ouest du Québec, unité CSCV, monsieur Jacques Demers, la coordonnatrice en adaptation scolaire, madame Andrée Rodrigue, et la conseillère pédagogique, madame Danielle Côté et les précisions données par monsieur le commissaire Louis-Georges Désaulniers ;

Attendu les efforts effectués par la Commission scolaire, au cours des trois dernières années, afin de répondre aux exigences relatives à l'équilibre budgétaire ;

Attendu la reconnaissance de la qualité du travail effectué par l'ensemble des acteurs associés directement ou indirectement aux services dispensés aux élèves ;

Attendu l'importance capitale de la réussite des élèves ;

Attendu les nombreux efforts effectués afin de soutenir les élèves à risque et augmenter le taux de diplomation ;

Attendu la mission de la Commission scolaire, laquelle consiste notamment à donner des services de qualité à l'ensemble des élèves de son territoire ;

Attendu la recommandation du comité des ressources éducatives jeunes, adultes et ressources informatiques ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE lorsque les moyens financiers le permettront, la Commission scolaire étudie la possibilité d'ajouter des ressources spécifiquement dédiées aux élèves à risque et à l'augmentation de la diplomation ;

QUE ledit ajout de ressources, le cas échéant, se fasse selon les termes du document ayant pour titre : «Besoins pédagogiques 2007-2008 et années suivantes – fiche d'information – le mercredi 21 février 2007», prioritairement en psychologie, en orthopédagogie et en éducation spécialisée (TES).

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents, propose l'amendement suivant : enlever au 12^e paragraphe les termes suivants : «lorsque les moyens financiers le permettront» .



Le président demande le vote sur l'amendement proposé par monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents.

POUR : Claude Auger, Claude Benoît, Dominique Brière, Jacques D'Août, Louis-Georges Désaulniers, Cécile Gauthier, Gilles Gignac, Sylvie Hébert, Alexandre Iracà, Jean-Marc Lavoie, Gilles A. Legault, Sylvain Léger, Luc Maurice, Joanne Mayer, Raymond Ménard, Lucie A. Périard, Michel Tardif, Louise Vallières

ABSTENTION : Michel Dambremont

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le président demande le vote sur la proposition principale en tenant compte de l'amendement proposé par monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FENESTRATION – ÉCOLE MARIA-GORETTI (PHASE 2) – PROJET E.Q. 5-07 - ADJUDICATION

RÉSOLUTION 125 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public EQ. 5-07 - travaux de remplacement de fenêtres (phase 2) - École Maria-Goretti, à Thurso ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Defran Inc..... 118 822,00 \$
55, rue Breadner Gatineau Qc J8Y 2L7
- Les Rénovations Daniel Larivière Inc..... 148 995,00 \$
435, St-René Est, Gatineau Qc J8P 8A5
- Vitrierie de la Vallée 149 900,00 \$
383, Notre-Dame, Gatineau Qc J8P 1L6
- MAQ, Construction inc..... 157 101,00 \$
227, Bethnay, Lachute Qc J8H 2M6

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles A. Legault ;

QUE le contrat pour la réfection des fenêtres à l'école Maria-Goretti, à Thurso, soit adjugé à la firme Defran inc. pour la somme de cent dix-huit mille huit-cent vingt-deux dollars (118 822,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Cécile Gauthier ainsi que messieurs les commissaires Claude Benoît et Michel Tardif sont absents au moment du vote.

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PASSERELLE DE BÉTON (PASSERELLE NORD) – ÉCOLE
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – PROJET E.Q. 10-07 – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 126 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public EQ. 10-07 – Travaux de réfection de la passerelle de béton (passerelle nord), École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Construction Héritage 154 886,00 \$
190, Jean-Proulx, Gatineau Qc J8Z 1V8
- G-Civil inc. 202 216,81 \$
100, Chemin Barrière, Lac-Simon Qc J0V 1E0
- Ross et Anglin Itée/ltd. 214 112, 00 \$
45, St-Joseph, Lachine Qc H8S 2K9
- Construction Larivière Itée 227 729,08 \$
640, Auguste-Mondoux, Gatineau Qc J9J 3K3
- Lari Construction..... 233 500,00 \$
190, Jean-Proulx, Gatineau Qc J8Z 1V8

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le contrat pour la réfection de la passerelle de béton (passerelle nord) à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin soit adjugé à la firme Construction Héritage pour la somme de cent cinquante-quatre mille huit-cent-quatre-vingt-six dollars (154 886,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Cécile Gauthier est absente au moment du vote.

FENESTRATION – ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – PROJET E.Q. 7-07 – ADJUDICATION
--

RÉSOLUTION 127 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public EQ. 7-07 - travaux de remplacement de fenêtres - École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Defran Inc..... 168 422,00 \$
55, rue Breadner Gatineau Qc J8Y 2L7
- Les Rénovations Daniel Larivière Inc..... 182 320,00 \$
435, St-René Est, Gatineau Qc J8P 8A5
- Val-Mar Construction 199 840,00 \$
88 Lamoureux, Cantley Qc J8V 3M6

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE le contrat pour la réfection des fenêtres à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin soit adjugé à la firme Defran inc. pour la somme de cent soixante-huit mille quatre cent vingt-deux dollars (168 422,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Cécile Gauthier est absente au moment du vote.

REPLACEMENT DE L'ALARME INCENDIE (PHASE I) ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU – PROJET E.Q. 9-07 – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 128 (2006-2007)

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 9-07; remplacement de l'alarme incendie (phase 1) à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Roger Routhier inc..... 112 000,00 \$
4996, boul. Frontenac est, Thetford Mines (Qc) G6H 4G7
- Marois Électrique (1980) Ltée..... 113 902,14 \$
900, boul. de la Carrière, suite 106, Gatineau (Qc) J8Y 6T5

Attendu la recommandation de la firme CIMA+ senc. ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE le contrat pour le remplacement de l'alarme incendie (phase 1) à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau soit adjugé à la firme Roger Routhier inc. pour la somme de cent douze mille dollars (112 000,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un mandat est confié au comité des ressources matérielles et financières d'élaborer une politique d'achat local.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 129 (2006-2007)

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 40

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 130 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà ;

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 23 h 25

DEMANDE POUR LE DÉPART DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 131 (2006-2007)

Attendu la demande de monsieur le commissaire Claude Auger lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mercredi 2 mai 2007 relativement au départ du directeur général ;

Attendu les discussions lors des rencontres, à huis clos, des membres du conseil des commissaires, avant le comité de travail initialement prévu le mardi 15 mai et celui du 6 juin 2007 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Auger ;

QUE le conseil des commissaires mandate le président du conseil des commissaires, monsieur Alexandre Iracà, de négocier les modalités relatives au départ du directeur général, monsieur Pierre Daoust, et ce dans les plus brefs délais, le tout sujet à approbation par les membres du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote secret.

Mesdames Line Allaire et Lucie Blais agissent à titre de scrutatrices.

Le résultat du vote :

POUR : 10

CONTRE : 9

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE ESTIVALE 2007

RÉSOLUTION 132 (2006-2007)

Attendu les termes de l'article 201 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.1-13.3), lequel accorde au directeur général la responsabilité de la «gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire» ;

Attendu que durant les mois de juillet et août, il est plus difficile de réunir les membres du conseil des commissaires et du comité exécutif ;

Attendu que durant cette même période, des décisions touchant la gestion et l'administration de la Commission scolaire doivent être prises;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE le directeur général, monsieur Pierre Daoust, soit autorisé, pour la période du 7 juin au 5 septembre 2007, à prendre les décisions nécessaires à la gestion et à l'administration de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

QUE lesdites décisions fassent l'objet de discussions préalables avec le président ou le vice-président du conseil des commissaires le cas échéant ;

QU'un rapport des décisions ou actions prises par le directeur général soit inclus au rapport de ce dernier, lequel sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui aura lieu le mercredi 5 septembre 2007.

Madame la commissaire Lucie A. Périard demande le vote secret.

Mesdames Line Allaire et Lucie Blais agissent à titre de scrutatrices.

Le résultat du vote :

POUR : 11

CONTRE : 8

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame la commissaire Louise Vallières quitte son siège. Il est 23 h 55.

DIVERS - 20.1 - École Centrale - demandes de monsieur le commissaire Claude Auger

- Formulaire de changement d'école - annuler les demandes reçues après le 10 avril 2007.
- Aménagement de la cour d'école – subvention de 13,800 \$ - informer les membres si les travaux seront effectués durant la période estivale.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 133 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit levée. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 septembre 2007, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 24 heures.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire,
Secrétaire générale